

# Nouvel Elan Tressois

## La Gazette



### Et si nous parlions circulation...

L'avenue de Mélac qui relie le bourg de Tresses à la route de Branne (D936), est un des axes privilégiés par les Tressois pour se rendre à Bordeaux ou accéder à la rocade. Deux éléments caractérisent son utilisation : **Le flux des véhicules** qui l'empruntent et **leur vitesse**.

- ✓ **Le flux de véhicules** sur cette avenue va aller grandissant, puisque un **nouveau projet de lotissement** (en plusieurs étapes) va voir le jour d'ici quelques mois **au lieu dit Gibert**, sur ladite avenue en face du domaine de Biré. En effet les **49 nouveaux logements** (du premier lot) auront leur accès sur cette avenue. Notre commune continue, en construisant de nouveaux lotissements, d'augmenter sa population, sans se préoccuper des voies de circulation et des réseaux d'évacuation des eaux pluviales. Une **très forte augmentation de la circulation** sur cette avenue est donc à prévoir (sans tenir compte des nouveaux lotissements en projet).

(49 logements = potentiellement  $2 \times 49 = 98$  voitures).

- ✓ L'autre problématique est **la vitesse** excessive sur cette avenue. Pour les riverains, il y a un **réel danger**. Alors que faire ? La municipalité essaie depuis des années différents systèmes, les uns après les autres, sans qu'aucun ne soit efficace.

## Faire et défaire...Qui paie ?

**Les coussins berlinois**, sont une nuisance pour les riverains, une horreur pour nos voitures.



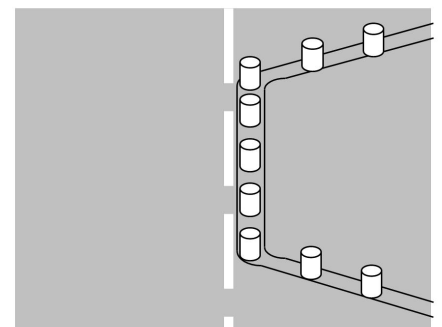
**Les cédez-le-passage**, pour nombre d'entre eux sont mal positionnés, inadaptés au croisement, d'où une mauvaise visibilité et donc dangereux, plusieurs accidents ont déjà eu lieu.



**Les plateaux ralentisseurs**, coûtent très chers, sont une calamité pour les voitures, et s'ils sont mal conçus peuvent bloquer l'évacuation des eaux pluviales.



Et la nouveauté, **les écluses**, rétrécissements de la voie de circulation pour ne laisser le passage que d'un véhicule avec un sens prioritaire.



Tous ces éléments ont été mis en place les uns après les autres, sans **qu'aucune concertation avec la population** n'ait été faite.

Du jour au lendemain, les « cédez le passage » sont arrivés sur l'axe principal entraînant de **nombreuses confusions** et des accidents. Cet été, pendant que la majorité des personnes étaient en vacances, deux écluses ont été installées. Le soir même les plots blancs ont été percutés par des automobilistes.

Nous pensons qu'il est indispensable de communiquer avec la population avant de réaliser des modifications aussi importantes sur des axes de circulation et d'en informer préalablement les usagers de la route.

À notre sens, et lorsque nous écoutons les usagers et les riverains, la mise en place de ces écluses

- ✓ est plus dangereuse,
- ✓ la visibilité n'est pas suffisante
- ✓ certains forcent le passage sans tenir compte de la priorité

Nous avons à plusieurs reprises proposé la mise en place de **feux intelligents**, mais la municipalité refuse systématiquement.

**Ces feux permettent de réguler la vitesse** des conducteurs. Ils passent au rouge quelques secondes si le véhicule arrive trop vite, sinon, ils restent toujours au vert.

**Pour vous, quel système paraît le mieux adapté à l'avenue de Mézac ?**

## Avenue de Branne (D936) : Une autre zone dangereuse

L'avenue de Branne, est **limitée à 70 km/h en arrivant sur Fargues St-Hilaire**. Pour autant, les automobilistes roulent trop vite dans cette zone qui compte plusieurs habitations. **L'entrée ou la sortie pour les riverains est très périlleuse.**

Sud-Ouest a publié il y a quelques jours, un tableau des « meilleurs radars » de Gironde. Celui de Tresses qui se situe sur cette D936, dans une zone à 90km/h, en ligne droite, sans habitation autour, ne flashe qu'en moyenne 2 fois par jour. La limitation de vitesse est donc plutôt bien respectée.

Nous proposons que la municipalité entreprenne les démarches nécessaires pour que **ce radar soit déplacé de 800 m environ dans la zone d'habitation limitée à 70km/h, afin de protéger les riverains** d'un éventuel accident dû à des vitesses excessives.

Le radar, ainsi positionné, jouerait son rôle **en obligeant les automobilistes à ralentir** dans une zone dangereuse. Ici, **il n'est pas question de sanctionner, mais de sécuriser.**



## INFORMATIONS :

Nous souhaitons **remercier le président du tennis club de Tresses, Eric Cheverou**, pour son investissement durant 10 ans. Mais également pour nous avoir permis de **participer au Téléthon** en venant vendre des crêpes, et des chocolats chauds les samedis matins des week-end du Téléthon. M. Cheverou est à l'origine de l'organisation du Téléthon sur Tresses, grâce à lui nous avons pu partager cet élan de solidarité. Nous **remercions le nouveau bureau** qui nous a proposé de poursuivre cette aventure.

En 2017 auront lieu **les élections présidentielles et législatives**. Pour les personnes qui ne sont pas inscrites sur les listes électorales, vous avez **jusqu'au 31 décembre 2016 pour vous inscrire à la mairie**. Il vous faudra un justificatif récent de domicile et une pièce d'identité.

Permanence : le jeudi des semaine paires  
de 18h30 à 20h à la salle du sabotier

[nouvel.elan.tressois@gmail.com](mailto:nouvel.elan.tressois@gmail.com)  
[www.nouvelelantressois.com](http://www.nouvelelantressois.com)

Vous voulez plus d'informations :

Rejoignez et likez notre page Facebook

<https://www.facebook.com/nouvelelantressois>

